



Conseil d'école du 4 novembre 2014

Compte-rendu

Monsieur Lhoste, directeur de l'école, ouvre la séance à 18h00.

Après une présentation des participants, monsieur Lhoste dit toute sa satisfaction d'avoir été nommé à la direction de l'école Marcel-Pagnol. Le début d'année a été intense avec son lot de difficultés, courantes pour certaines, heureusement beaucoup plus rares pour d'autres mais qu'il a fallu surmonter, ensemble, en équipe, avec les familles, avec les élus et le personnel communal. Après deux ou trois semaines un peu tendues, le climat s'est apaisé et l'équipe enseignante peut désormais travailler dans un climat serein.

Ces premiers mois sont pour le nouveau directeur un moment important d'observation du fonctionnement de l'école afin de l'appréhender au mieux dans le but d'élaborer des propositions visant à l'améliorer. En quelques mots, il n'y a pas de révolution à attendre mais des évolutions progressives explicitées, discutées, acceptées.

*Point n° 1 Bilan de rentrée

Effectifs de rentrée 297 élèves scolarisés au 16/10/2014 (+4 arrivées à la rentrée de novembre)

Cours	Enseignants	Nbre Elèves	Cours	Enseignants	Nbre Elèves
TPS	Elodie GERARD	15	CP/CE1	Valérie LAVANANT	20
				9	
PS/MS	Mélissa DUSSON	23	CE1	Florence BOUNON	19
	16			7	
PS/MS	Magali VAISSIER	23	CE2	Lydie ROATTA	21
	17			6	
MS/ GS	Stéphanie DEZOUTTER	22	CE2	Virginie ADELE	25
	7			15	
MS/ GS	Marion ALLIX	21	CM1	Valérie LHOMME	21
	5			16	
GS/ CP	Sophie LEVESQUE	20	CM1/CM2	Laurence MARCHAND	23
	11			9	
CP	Candice CORREIA	22	CM2	Marie Thérèse JOBERT	22
EFFECTIF TOTAL		Cycle 1	115	297	16 octobre 2014
		Cycle 2	70		
		Cycle 3	112		

Personnels

ENSEIGNANTES SUR CLASSE :

Elodie GERARD (TPS), Mélissa DUSSON, Stéphanie DEZOUTTER, Magali VAISSIER, Marion ALLIX
Sophie LEVESQUE, Candice CORREIA, Florence BOUNON, Valérie LAVANANT,
Lydie ROATTA, Laurence MARCHAND, Marie-Thérèse JOBERT, Valérie LHOMME, Virginie ADELE,

COMPLEMENT DE TEMPS PARTIEL ou DECHARGE : Stéphanie LEPEVER, Amandine BRUZAT

PMQC : Amandine CONDOURE

TITULAIRES REMPLACANTES : Laëtitia ADAM, Delphine MICHON,

EMPLOI DE VIE SCOLAIRE AIDE ADMINISTRATIVE : Miena OUARZAF (a quitté ses fonctions le 04/11)

ATSEM : Florence ALICOT, Saïda DEBZA, Florence LAVALEE, Véronique MATHIS, Patricia ODIOT

AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE : Liberta PAIS, Marcia CESPED, Christelle RONCIERE, Patricia FOURNIER,

RASÉD : Sylvie DURAND (G), Christine BREUZARD (Psychologue), Chantal VERNAT (E)

DIRECTEUR : Jean-Etienne LHOSTE

Organisation du RASED

Le RASED est composé de trois enseignantes spécialisées qui interviennent sur plusieurs écoles de Migennes.

Poste spécifique PMQC

Amandine Condoure présente le fonctionnement du poste "Plus de Maîtres Que de Classes" qu'elle occupe cette année. Elle travaille selon un emploi du temps défini pour chaque période inter vacances, sur des priorités pédagogiques définies par l'équipe enseignante. Elle peut intervenir soit auprès d'un petit groupe dans sa salle de classe, soit en co-intervention dans une classe. Les priorités actuelles se situent majoritairement pour les classes de CP, CE1.

Classe des "2 ans"-Toute Petite Section

La classe de TPS est implantée à l'école Marcel-Pagnol depuis 2007. Les enfants doivent avoir 2 ans révolus pour être admis. Ils arrivent à l'école le matin entre 8h20 et 9h00. Il y a cette année possibilité de les accueillir l'après-midi pour la sieste.

Des actions de liaisons avec la Crèche-Halte-garderie et le CLEM sont menées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Social. Madame l'adjointe précise que le contrat actuel se termine au 31/12/2104 et qu'elle ignore pour l'instant s'il sera poursuivi. La Municipalité est en attente des décisions et d'information de l'Etat sur la poursuite ou non de la politique de la ville.

Les enseignants mettent l'accent sur l'importance des actions menées dans ce cadre, tant par le biais du CUCS qu'à travers le Projet de Réussite Educative, dont la mise en œuvre est confiée à Laïla Perin-El-Maktobi, qui œuvre au quotidien pour la plus grande satisfaction de tous.

***Point n° 2 Point sur les nouveaux rythmes scolaires**

L'aspect organisationnel est satisfaisant. Il y a eu quelques "ratés" au début des cycles mais vite réglés.

Les enseignantes remarquent que les après-midis des lundi et jeudi sont très voire trop courtes pour permettre un travail optimal.

Un représentant de parent évoque des problèmes de contenus de séances d'Ateliers Educatifs, qui ne correspondraient pas au thème choisi.

Ni la Municipalité, ni les enseignants, ni les responsables de l'ACLM présents, n'ont eu écho de tels problèmes.

Monsieur Lhoste invite la personne concernée à rencontrer Nadine Tonnelier, responsable des Ateliers Educatifs pour les Mignottes.

***Point n° 3 Règlement intérieur**

Proposition de reconduction en l'état des Règlements Intérieurs (1 pour la maternelle, 1 pour l'élémentaire)

Après discussion, il est décidé de présenter au dernier conseil d'école de l'année scolaire une version unique, résultant de la fusion des deux règlements. Il y a une seule école, il ne doit y avoir qu'un règlement.

==>VOTE A L'UNANIMITE

Le problème du stationnement devant l'école maternelle est évoqué. Les parents d'élèves sont invités à respecter les règles de stationnement afin de garantir la sécurité des enfants et des autres usagers.

La Municipalité sera vigilante à ce que les règles soient respectées.

***Point n° 4 Projets pédagogiques**

Pour 2014/2015, un certain nombre de projets sont portés par les classes.

Projets déjà menés à bien

« Nettoyons la nature » le vendredi 26 septembre dernier pour les classes de cycle 2 et cycle 3.

Goûter offert par l'hypermarché voisin, organisateur de l'évènement.

EN MATERNELLE

-Spectacle pour la MATERNELLE, financé par la coopérative scolaire, le 04/11, présenté par la compagnie "Les 3 Chardons".

-Réalisation de carte de vœux.

-Projet autour du cirque pour les deux classes de MS/GS.

-Projet de petit-déjeuner avec les familles un vendredi.

Actions dans le cadre du CUCS

*Spécifiques à la classe de TPS (CUCS)

*Café des parents relancé (périodicité envisagée, 1x/mois)

prochaine édition mercredi 12/11

- *Vendredi 19 décembre, Représentation théâtre forum (SARL Exponens)
- *Débat thématique avec parents (date à revoir)

EN ELEMENTAIRE

- Cirque Médrano en septembre
- Présentation d'instruments de musique pour les CP/CE1/CE2 par des professeurs de l'école de musique (cette année, la famille des cuivres).
- Pour les CP et CE1, 3 sorties au cinéma dans le cadre de l'action nationale "Ecole et Cinéma".
- Prix des Incorruptibles - concours de lecture, sélection nationale de 5 livres, vote en juin pour élire le meilleur livre, organisé selon les règles des scrutins politiques.
- Classe de neige début janvier pour les élèves de CM2.
- USEP - rencontre sportives avec d'autres écoles sur le temps scolaire.
- Concours "Agir pour tes droits" pour les CE de madame Adèle. Participation au forum départemental qui se tiendra au collège Jacques-Prévert le mercredi 19/11 en matinée.
- Cross de l'Yonne Républicaine
- Opération "La grande lessive" en mars.

-Programme des sorties scolaires.

Pas encore établi

COOPERATIVE SCOLAIRE

- LOTO : nécessité de réserver rapidement la salle (gratuité pour les écoles).
- KERMESSE

-Association des parents (AGSMPPM) participera au marché de Noël.

***Point n° 5 Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Les écoles doivent mettre en place un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) afin de faire face à l'accident majeur en attendant l'arrivée des secours et d'être prêtes à mettre en place les directives des autorités. L'accident majeur, tel que défini dans les textes officiels, est un événement d'origine naturelle, technologique (tempête, inondation, séisme, nuage toxique, ...) ou humaine, qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement. Il ne s'agit pas d'organiser l'évacuation des élèves mais, au contraire, leur mise en sécurité par confinement dans les locaux scolaires.

Le Directeur présente la mise à jour 2014/2015 qui ne concerne que des ajustements dus aux mouvements des personnels. Le PPMS est consultable sur simple demande adressée au directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Lhoste lève la séance.